



Le mot de Monsieur le Maire

Je suis heureux de vous présenter en mon nom et au nom du Conseil municipal mes meilleurs vœux pour l'année 2017.

Au cours de l'année 2016, la commune a enregistré 3 naissances : Alhan, Jules et Lina. Mais aussi hélas 3 décès. André HUNTZINGER nous a quittés le 24 mars. Il habitait la commune depuis 2008. Puis c'est Robert et Denise CHALOUAS qui nous ont quittés. Ils étaient arrivés en 1957, appréciés de tous pour leur gentillesse. Ils ont marqué l'histoire de la commune. Grâce aux nouveaux arrivants à qui je souhaite la bienvenue, notre population se maintient avec 295 habitants.

La commune a accueilli un nouvel artisan : William GALPAIN, électricien, plombier et chauffagiste, ce qui va contribuer au dynamisme économique local.

L'année 2016 a été riche de réalisations à Villechauve : la construction des nouveaux sanitaires sur l'aire de loisirs ; l'aménagement d'un sentier piétonnier afin de sécuriser l'accès au plan d'eau communal ; des travaux d'isolation et de peinture dans la petite salle ; la réfection du mur du cimetière ; la remise à neuf de la toiture de la sacristie ; l'installation de deux radars pédagogiques. Je remercie particulièrement M. LEROY, Mme GOURAULT et M. LEPAGE qui nous ont accordé leurs précieuses aides financières afin de concrétiser nos objectifs.

Grâce à une gestion rigoureuse, nous pouvons être satisfaits d'avoir une situation financière saine et exemplaire, ce qui nous a permis d'effectuer des investissements sans augmenter les taux d'imposition communaux.

Au niveau touristique et culturel, Villechauve n'est pas en reste car depuis 2016, en plus du chemin de St Jacques de Compostelle et du GR 655, notre commune est traversée par le chemin de Trèves qui relie Tours à Vendôme, comme le montrent les toutes nouvelles bornes en pierre qui en balisent le parcours.

Pour cette année 2017, le principal investissement concernera la restauration extérieure du bâtiment de la mairie. Au niveau de la voirie communale, nous allons procéder au débernage et au curage des fossés, principalement sur la route de Saunay.

Mais outre le fait d'équiper et de rénover, faire vivre un petit village comme le nôtre, c'est aussi compter sur le dynamisme de nos différentes associations dont les activités sont décrites dans ce bulletin. L'importance du tissu associatif de notre commune apporte l'esprit de solidarité et l'animation que nous apprécions et qu'il faut absolument préserver.

Pour cela, je tiens à féliciter et à encourager tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible et qui, hélas, se font trop rares.

Nous nous efforçons de faire de Villechauve un village accueillant, avec des services de qualité. C'est pourquoi il faut rappeler que la mission des élus ne serait pas réalisable sans l'appui important et indispensable du personnel communal.

Je salue également nos entreprises locales dont l'activité valorise et dynamise notre territoire, dans notre commune et bien au-delà.

Les communes de demain seront différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui. Pour autant, nous souhaitons conserver notre identité et cette proximité dont a besoin chaque citoyen, malgré la baisse des dotations financières qui amène les communes à se regrouper, afin de ne pas s'éteindre petit à petit. Cette année 2017 marque justement notre entrée dans une entité de 66 communes : l'Agglomération des Territoires vendômois.

Vive Villechauve, vive la République et vive la France !



SOMMAIRE

<i>Le mot de Monsieur le Maire.....</i>	<i>p.01</i>
<i>La cérémonie des Vœux pour l'année 2016.....</i>	<i>p.03</i>
<i>Le Conseil municipal.....</i>	<i>p.04</i>
<i>Les Agents communaux.....</i>	<i>p.04</i>
<i>Les numéros utiles.....</i>	<i>p.05</i>
<i>Les informations pratiques.....</i>	<i>p.06</i>
<i>Les inscriptions à l'état-civil en 2016.....</i>	<i>p.08</i>
<i>Le concours des Maisons fleuries.....</i>	<i>p.08</i>
<i>Les cérémonies du Souvenir.....</i>	<i>p.09</i>
<i>Les réalisations 2016 et projets 2017.....</i>	<i>p.11</i>
<i>Les actions sociales 2016.....</i>	<i>p.12</i>
<i>Les syndicats intercommunaux.....</i>	<i>p.13</i>
 <i>Les renseignements administratifs et sociaux :</i>	
➤ <i>Mission locale du Vendômois.....</i>	<i>p.15</i>
➤ <i>PACT du Loir-et-Cher.....</i>	<i>p.15</i>
➤ <i>MSA Touraine, Présence Verte.....</i>	<i>p.16</i>
➤ <i>ADMR Loir-et-Cher.....</i>	<i>p.16</i>
➤ <i>Recensement et Journée d'Appel de Préparation à la Défense.....</i>	<i>p.17</i>
 <i>Les Associations :</i>	
➤ <i>Le Comité des Fêtes.....</i>	<i>p.18</i>
➤ <i>L'Amicale du 3^{ème} Âge.....</i>	<i>p.23</i>
➤ <i>L'Amicale des Chasseurs.....</i>	<i>p.25</i>
➤ <i>Le Club d'animation du plan d'eau.....</i>	<i>p.26</i>
➤ <i>La Maison des Acrobates.....</i>	<i>p.31</i>
➤ <i>Le Club de danse country.....</i>	<i>p.33</i>
➤ <i>L'Association Multiples Services Handicap.....</i>	<i>p.35</i>
➤ <i>Le Club Vieilles Mob.....</i>	<i>p.35</i>
 <i>Le cinquantenaire du Comité des fêtes.....</i>	 <i>p.37</i>
 <i>Erratum.....</i>	 <i>p.44</i>

La cérémonie des vœux pour la nouvelle année 2015

Le 20 janvier 2017, M. le Maire Alain Lajoux a présenté les vœux du Conseil municipal aux habitants de Villechauve, en présence de M. Pascal Brindeau Président du Conseil d'Agglomération des Territoires vendômois et Maire de Vendôme, de M. Serge Lepage Vice-président et Maire de St Amand, de M. Joël Salomon maire de St Gourgon et vice-président du SIVOS amandinois.



M. Lajoux décrit les réalisations effectuées et les événements qui se sont produits à Villechauve durant l'année 2016.



M. Joël Salmon évoque la prise en charge par le SIVOS de la garderie et la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires.

Après les interventions de M. Lajoux et de M. Salmon, M. Lepage s'est félicité de la fusion, devenue indispensable, de 4 Communautés de communes voisines pour former la Communauté d'Agglomération des Territoires vendômois. Il a été vivement applaudi pour son action dans notre ancienne Communauté de Communes de Beauce et Gâtine.

Enfin M. Brindeau a brossé les perspectives d'avenir de la nouvelle Communauté d'Agglomération avec les moyens amplifiés dont bénéficieront toutes les communes, y compris et surtout celles qui, telles Villechauve, sont en périphérie.



Après avoir reçu de M. Bottier l'attestation manuscrite de leur sélection au concours 2016, les lauréats ont été gratifiés par la Commune d'une belle composition florale.



Invités à prendre le verre de l'amitié, les participants se rassemblent joyeusement autour du buffet où les attendent petits-fours et boissons diverses.

NOS ÉLUS ET NOTRE PERSONNEL COMMUNAL

Composition du Conseil Municipal

Le Maire : M. LAJOUX Alain, entrepreneur maçon retraité 02 54 82 88 34
0672 06 91 56

Les Adjoints :

M. DARJO Alain, enseignant-chercheur retraité 02 54 80 34 57 - 06 85 24 94 41
Mme MORON Jocelyne, assistante familiale 02 54 89 38 78 - 06 61 82 21 32
M. CHÉREAU Christian, entrepreneur forestier retraité 02 54 80 30 17
06 10 25 79 05

Les Conseillers :

M. GARCIA Michel, cadre commercial 02 54 73 92 45 - 06 23 78 05 98
M. BOTTIER André, conducteur de travaux retraité 06 08 41 52 02
M. BOIS Robert, cadre retraité 06 01 95 94 10
Mme DELÉTANG Martine, ouvrière 02 54 80 32 32
Mme POIRIER Gilberte, agricultrice retraitée 02 54 80 38 38
M. AUBERT Christian, menuisier retraité 02 54 80 32 33

LE CONSEIL MUNICIPAL ÉLU EN 2014



*Christian Aubert, Jocelyne Moron, Michel Garcia, Robert Bois, André Bottier
Béatrice Richardeau, Alain Darjo, Martine Delétang, Alain Lajoux, Gilberte Poirier, Christian Chéreau.
(Madame Richardeau a donné sa démission en octobre 2015)*

Les Délégués communautaires

Villechauve appartient à la toute nouvelle Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois (66 communes). Les délégués représentant Villechauve au sein du Conseil sont le Maire, Alain LAJOUX (titulaire), et le 1^{er} Adjoint, Alain DARJO (suppléant).

Les Agents communaux :

Madame Sophie FOUQUET, secrétariat de Mairie et Agence postale

Madame Annie CHÉREAU, entretien des locaux municipaux
Monsieur Laurent PINARD, entretien des bâtiments et des espaces verts



Sophie Fouquet, Laurent Pinard, Annie Chéreau

Sophie Fouquet est titulaire d'un poste de Rédacteur. Elle effectue un service de 31 heures par semaine, réparti entre le Secrétariat de Mairie et l'Agence postale. En tant que Secrétaire de Mairie, elle effectue toute la correspondance administrative de la Commune avec la Préfecture d'une part, la Trésorerie Publique d'autre part. Elle assure les relations avec les syndicats intercommunaux, les entreprises, les fournisseurs, les artisans, les associations. Elle effectue pour le compte des habitants toutes les démarches administratives qui sont encore de la compétence des Communes, et leur prodigue les conseils et les renseignements nécessaires.

Laurent Pinard est titulaire d'un poste d'Adjoint technique. Il effectue un service de 16 heures par semaine. Il consacre l'essentiel de son activité à l'entretien des voies communales et des espaces verts, notamment les abords du Plan d'eau. Grâce à une machine spéciale, il peut faire lui-même le broyage qui était auparavant confié à un entrepreneur local.

Annie Chéreau est Adjointe technique. Elle effectue un service de 2 heures et demie par semaine. Elle est chargée des travaux de nettoyage dans les locaux de la mairie et de la salle des fêtes, dont elle assure la propreté constante.

LES NUMÉROS UTILES

LES TRANSPORTS

Ambulances & Taxis Porcher (*Vendôme*)

02 54 72 72 72

Ambulances & Taxis Breteau (*St Amand*)

02 54 82 93 47

Rappel

Le Conseil Général et la Communauté de Communes ont lancé fin 2010 un réseau de transport à prix unique, appelé *ROUTE 41*. C'est un *TRANSPORT A LA DEMANDE*. Il suffit de réserver votre déplacement par téléphone. Un véhicule vient vous chercher à votre domicile pour vous conduire à l'un des points d'arrêt pour le trajet aller et inversement pour le trajet retour. *Le coût du transport n'est que de 2 € par trajet*. Il est

GRATUIT pour les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA. Pour les horaires et les réservations, téléphoner au : **02 54 58 41 50**
Site Internet : www.route41.fr/transport-a-la-demande

ARTISANS ET AGRICULTEURS

Alain AUBERT Rénovation de l'habitat	02 54 82 82 48
Catherine DÉLIER Agricultrice	02 54 23 83 26
Jérôme FOREAU Agriculteur	06 08 43 15 05
William GALPAIN Electricien Plombier Chauffagiste	06 70 10 45 67
Gilles GIRAULT Agriculteur	02 54 80 36 64
Thierry GUINET Entretien de l'habitat	02 54 82 99 07
Claude LABALLE Chambres d'hôtes	02 54 80 35 60
Famille LANDIER Paysagistes et agriculteurs	02 54 80 33 45
Marc LEMEASLE Agriculteur	02 54 82 92 97
Anthony MARTIN Apiculteur	02 54 80 33 39

SANTÉ à Saint-Amand-Longpré

Maison médicale : <i>8bis rue François Mauriac</i> (Secrétariat ouvert lundi et mardi matin ; jeudi toute la journée)	02 54 89 11 12
Chirurgien-dentiste : DUTILLEUL Antoine	02 54 82 93 20
Médecin : SORET Daniel	02 54 82 80 35
Pharmacie : 5 rue Ronsard	02 54 82 80 11

MAISON MÉDICALE

Infirmières :

FIGUEREDO Françoise ; MENIER Véronique ; ROUVRE Cécile	02 54 89 11 13
<u>Médecin généraliste</u> : BRIAND Johan	02 54 89 11 12
<u>Orthophonistes</u> : CARLI Aurélien : 02 54 89 11 11 ; CORIAN Aline :	02 54 89 11 12
<u>Orthoptiste</u> : CHAUDET Stéphanie	06 82 15 00 42
<u>Ophthalmologiste</u> : MALA Laurent	02 54 89 11 16
<u>Sage-femmes</u> : BONVALET Nadine ; DUFOUR Nadia	02 54 73 10 02
<u>Kinesithérapeute</u> : JAVAUX Sylvie	06 37 94 06 38
<u>Ostéopathe</u> : MARGUERIE Romain	06 43 57 88 48
<u>Sophrologue</u> : MAUPAIN Lydia	06 02 50 84 78
<u>Pédicure/Podologue</u> : HANNA Leyla	06 58 72 56 07
<u>Psychologue</u> : HADJADJI Farida	06 31 09 72 85
<u>Psychologue</u> : MOULIN Laurie	07 69 40 38 57
<u>Unité Psychosomatique</u>	06 61 62 64 28

Adresses essentielles à Saint-Amand-Longpré

La Poste : 8 rue Jules Ferry	36 31
Collège Honoré de Balzac : 9 rue René Descartes	02 54 82 80 50
Écoles maternelle et primaire : rue des Écoles	02 54 23 09 56
Mairie : 18 rue Jules Ferry	02 54 82 83 74
Maison de retraite : 34 rue Jules Ferry	02 54 82 80 63

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie : 1 place Louis Surgé, 41310 Villechauve
Tél.-fax : **02 54 80 30 46**
E-mail : commune.villechauve@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

**lundi de 13h30 à 17h30 ; mardi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 8h à 12h ;
vendredi de 14h à 17h**

Agence postale : 1 place Louis Surgé, 41310 Villechauve

Horaires d'ouverture :

**lundi 8h30-12h ; jeudi 15h-17h30 ; mercredi 9h-12h
samedi 9h-12h**

Téléphone : 02 54 89 30 52

Heure des levées :

du lundi au samedi levée unique à 9h

*Il est possible d'effectuer des
paiements par carte bancaire et,
pour les titulaires d'un compte
postal, des retraits jusqu'à 350 €*

Mediathèque

La Médiathèque de la CCBG a ouvert à la mairie de Villechauve une **Borne de réservation**, accessible aux heures d'ouverture du Secrétariat et de l'Agence Postale. **Cela permet de réserver et de retirer sur place des livres, des CD Audio et des DVD.**

Abonnement annuel : adulte appartenant à la CCBG : 6€/an ; adulte hors CCBG : 12€/an ;
Service gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans.

Tarifs de location de la salle polyvalente

Les tarifs varient selon les périodes de l'année, à cause du chauffage en hiver.

- Été : du 1^{er} Mai au 30 Septembre (caution 200 €)
- Hiver : du 1^{er} Octobre au 30 Avril (caution 250 €)

	Habitants de la Commune	Hors Commune
Réunion ou Vin d'honneur	60 € (l'été) 90 € (l'hiver)	
Location journée	110 € (l'été) 140 € (l'hiver)	150 € (l'été) 180 € (l'hiver)
Journée supplémentaire	70 € (l'été) 90 € (l'hiver)	90 € (l'été) 110 € (l'hiver)

La remise des clés et l'état des lieux d'entrée se font la veille au soir en présence de M. André BOTTIER, gérant de la salle. La restitution des clés et l'état des lieux de sortie se font le lendemain matin du dernier jour de location.

Assistantes maternelles à Villechauve

BERLEAU Ludivine	16 rue Pasteur	02 54 89 31 55
CORNET Michelle	5 La Duperrerie	02 54 83 30 80
BRISSAULT Lucie	28 rue Pasteur	06 14 96 90 76

Un site Internet pour Villechauve

Depuis fin janvier 2015, la commune de Villechauve a son site Internet. On y trouve : la présentation du village ; la Municipalité ; les renseignements administratifs ; les numéros téléphoniques, adresses électroniques et liens Internet utiles ; les Associations et leurs manifestations ; les informations locales concernant la vie des habitants ; etc. Le site, régulièrement mis à jour, est accessible en tapant www.villechauve.fr sur un moteur de recherche.

N'hésitez pas à **consulter fréquemment notre site** car vous y trouverez des informations pouvant vous concerner personnellement comme par exemple les coupures

prévues d'électricité, les travaux entraînant des limitations de circulation, des modifications des horaires d'ouverture de l'Agence postale ou du Secrétariat de la Mairie, etc.

ÉTAT CIVIL 2016



Les familles des Villacalvitiens s'agrandissent :

- Alhan GUERIN, née le 20 mai 2016
- Jules BARRAULT, né le 15 juin 2016
- Lina HAMELIN, née le 12 décembre 2016

Félicitations aux heureux Parents !



Nous ont quittés :

- André HUNTZIGER décédé le 24 mars 2016
- Robert Chalouas, décédé le 8 mai 2016
- Denise DÉSIRÉ (épouse Chalouas) décédée le 16 août 2016

Nos sincères condoléances à leurs Familles et leurs Amis.

Le Concours des Maisons fleuries 2016

Chaque année, la Commune rend hommage aux habitants qui s'efforcent d'agrémenter le paysage communal en fleurissant maisons et jardins. Seules les habitations dont les façades et les jardins sont visibles depuis une voie communale ou une route traversant la Commune peuvent être prises en considération. En 2016, 3 prix ont été attribués, bien que les jardins aient souffert de conditions météorologiques défavorables dès la fin du printemps.



Le 1^{er} prix a été attribué à M. et Mme BUTARD, les Tintonnières. Ci-contre, la façade de la maison.

Le 2^{ème} prix a été attribué à M. et Mme DELÉTANG, 37, rue Pasteur.

Le 3^{ème} prix a été attribué à M. et Mme BOTTIER, 24, rue des Chauves.



La façade de la maison de M. et Mme Delétang, visible rue Pasteur, à l'entrée du village.



La façade de la maison de M. et Mme Bottier, visible sur la route d'Authon, à la sortie du village.

Les lauréats ont été cités lors de la cérémonie des vœux du Conseil Municipal, le 20 janvier 2017, et ont reçu chacun une composition florale offerte par la Commune.

Les cérémonies du souvenir

La mémoire des Villacalvitiens tombés au Champ d'Honneur est honorée lors de deux cérémonies qui se déroulent devant le monument aux Morts, le 8 Mai et le 11 Novembre, en présence des Anciens Combattants.

Le cérémonial commence par un défilé autour de l'église, les enfants présents ouvrant la marche. Puis les noms des soldats morts pour la France sont appelés. Après une minute de silence, Monsieur le Maire lit l'allocution adressée aux communes de France par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.



Le 8 mai, après le dépôt d'une gerbe devant le monument aux Morts, M. le Maire lit l'allocution destinée aux membres de la Commune.



A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur est offert aux participants afin de prolonger quelque peu ce moment de mémoire collective.



Le 11 novembre, après lecture des noms des soldats morts pour la France, l'assistance observe une minute de silence derrière le Drapeau porté par M. Jean-Claude Pichon.



Puis M. Alexandre Ronflard dépose devant la stèle du Monument aux Morts une gerbe offerte par la Commune.

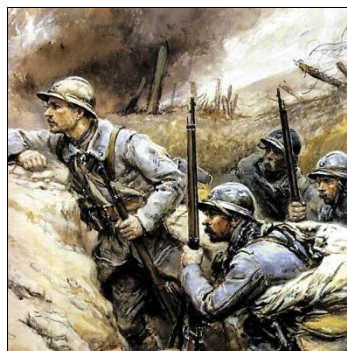
Le Club d'animation du Plan d'eau a organisé, dans le cadre de cette cérémonie du Souvenir, un repas auquel étaient conviés tous les habitants souhaitant s'associer à la commémoration du 11 Novembre 1918, date de l'Armistice qui mettait fin aux combats de la Première Guerre mondiale.



A l'issue de la cérémonie, les participants sont réunis autour du traditionnel verre de l'amitié offert par la Commune.



La Présidente du club Jocelyne Moron est heureuse d'accueillir les 26 convives réunis dans la salle des fêtes.





M. le Maire Alain Lajoux invite les convives à trinquer pour honorer la République française et ceux qui ont souffert et donné leur vie pour la défendre.



Au cours du repas, lecture sera faite d'une lettre écrite par un soldat en juin 1916 et adressée à sa mère qu'il n'avait pas revue depuis le début de la guerre.

LES RÉALISATIONS 2016 ET PROJETS 2017

Les réalisations en 2016

- Construction de nouveaux sanitaires au plan d'eau (34 541 €).
- Aménagement d'un sentier piétonnier éclairé le long de la Brenne (20 641 €) en bordure de la CD 202.

Une dotation de solidarité rurale (Département) de 17 000 € et une subvention issue de la réserve parlementaire de Mme Jacqueline Gourault (4 000 €) ont couvert à hauteur de 38 % les 2 opérations précédentes.

- Bardage du préau du plan d'eau (2 145 €).
- Réfection de la toiture de la sacristie (2 978 €).
- Réfection (isolation et peinture) de la salle des associations (8 417 €).
- Réfection des murs de l'ancien cimetière (5 088 €).
- Acquisition de jeux de plein air pour le plan d'eau (2 209 €), avec une subvention de la CCBG (700 €).
- Installation de radars « pédagogiques » à 2 des entrées du bourg (5 186 €).



L'aménagement du sentier piétonnier a nécessité un gros travail en bordure de la Brenne : abattage de peupliers, essartage, nivellement du sol. Le maire Alain Lajoux a dirigé ces travaux et prêté main forte à Jérôme Létang, avec le conseiller municipal Christian Aubert.

Projet pour 2017

Il est prévu principalement de procéder au ravalement du bâtiment de la mairie.

Taxes foncières 2016

- Sur les propriétés bâties, le taux appliqué par la Commune en 2016 est 18,53 % (inchangé) et pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères le taux appliqué est 14,78 % (15,30 % en 2015).
- Sur les propriétés non bâties, le taux appliqué par la Commune est 49.40 % (inchangé).

Il ne faut pas oublier que les variations du montant des taxes dépendent à la fois des variations des taux de prélèvement et des variations de la base d'imposition, cette dernière n'étant pas fixée par la Commune.

Actions sociales

Le 19 décembre 2016, 51 colis de Noël ont été donnés aux personnes âgées de 65 ans et plus. 46 enfants scolarisés de la maternelle au collège ont reçu un petit colis de la part de la Commune et un colis a été offert à chacun des 3 employés de la Mairie.

Tous ces colis sont distribués lors d'un goûter offert par la Mairie, auquel sont conviés ensemble les personnes âgées et les jeunes enfants accompagnés par leurs parents. C'est une bonne occasion pour faire se rencontrer les Anciens et les jeunes familles du village.



Les enfants et leurs parents attendent sagement l'arrivée imminente du Père Noël, tout en grignotant quelques friandises pour tromper leur impatience.



A la table des Anciens, pas d'impatience : on sait que le Père Noël apportera des colis pour tous ceux qui ne doutent pas de sa générosité.

Les Assistantes du Père Noël, Jocelyne Moron et Martine Delétang, ont organisé l'accueil des invités. Tout est prêt...



Le Père Noël n'a pas tardé. Des bras confiants se tendent vers le cadeau qu'il est sincèrement heureux de donner à cette charmante fillette.



Ces enfants du village se sont rassemblés joyeusement autour du Père Noël qui s'est assis pour se reposer quelques instants....

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

TITRE	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Perception	Mme Moron Jocelyne M. Bois Robert	M. Chéreau Christian. M. Aubert Christian
SIAEPA	M. Lajoux Alain Mme Moron Jocelyne	M. Bois Robert
SICTOM	M. Darjo Alain	M. Bois Robert
Syndicat mixte Pays Vendômois	M. Garcia Michel	M. Darjo Alain
SIDELC (Eclairage public)	M. Bottier André	M. Chéreau Christian
Syndicat scolaire (SIVOS)	M. Darjo Alain Mme Delétang Martine	Mme Moron Jocelyne

Le SICTOM Montoire–La Chartre (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) :

Infos diverses

Pensez à sortir vos bacs (déchets ménagers et déchets recyclables) en même temps, la veille au soir, pour la collecte de vos déchets.

Pour faciliter le ramassage et gagner un temps précieux, il est demandé de présenter les bacs en plaçant la poignée du côté de la chaussée.

Jours fériés : Pas de ramassage les jours fériés. Après un jour férié dans la semaine, tous les ramassages sont systématiquement réalisés le lendemain du jour habituel.

Bacs détériorés ou abîmés ?

Contactez le SICTOM qui réalisera l'intervention de maintenance (si possible, fournir le code barre inscrit sur le bac concerné).

Bac volé ?

Déposer plainte à la gendarmerie et fournir le procès-verbal ou une copie au SICTOM, qui effectuera une nouvelle dotation.

Voici les jours et horaires d'ouverture des déchetteries de Montoire et Prunay-Cassereau. Pensez à vous munir de votre carte d'accès aux déchetteries (*La demander en mairie si vous n'en possédez pas*).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Montoire	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	9h – 12h	8h – 12h
	14h – 18h		14h – 18h		14h – 17h	14h – 18h
Prunay – Cassereau			9h – 12h			9h – 12h
					14h – 17h	

En raison des travaux de rénovation et d'agrandissement de la déchetterie de Montoire, des changements d'horaires sont à prévoir pendant la réalisation des travaux en 2017.

Plus d'informations et de renseignements pratiques :

www.sictom-montoire.fr

Tél : 02.54.85.00.11

Le SIVOS amandinois (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Pour l'année scolaire 2016-2017, 6 élèves de maternelle et 7 élèves de cours élémentaire habitant Villechauve fréquentent les écoles du SIVOS amandinois. Au total, le groupe scolaire accueille 227 élèves issus de 23 communes du Loir-et-Cher, alors que 8 communes seulement adhèrent au syndicat.

Rappelons que ces écoles bénéficient d'un service de restauration commun, dans un local spécial attenant au bâtiment scolaire. Le choix du prestataire pour la fourniture des repas a été *reconduit* cette année car il a donné toute satisfaction dans ses prestations. Le choix de l'entreprise s'est fait sur la base du meilleur rapport qualité-prix et sur la proximité des fournisseurs des produits alimentaires. Le prix du repas demandé aux familles pour l'année scolaire 2016-2017 demeure inchangé (4,70 €).

Depuis la rentrée 2016, c'est le SIVOS qui a pris la responsabilité de la Garderie, commune aux élèves des classes maternelles et élémentaires. Une Directrice a été recrutée pour gérer le personnel chargé la garde des enfants, auxquels sont proposés un goûter et des activités ludiques.

A la rentrée 2016 ont été mises en place les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) sous l'égide du SIVOS. Une cinquantaine d'enfants participent à ces activités (non obligatoires) qui se déroulent 2 fois par semaine après les cours.

Le SIAEPA (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement)

Ce syndicat qui regroupe les communes d'Authon, Prunay et Villechauve nous communique les informations suivantes :

2017 : TRAVAUX DE REFECTION ET MISE EN SECURITE DU RESERVOIR

Le réservoir du Syndicat, situé « les 4 vents » à Prunay-Cassereau, a une capacité de 700 m³ sur une tour de 37 m. Il a été mis en service en 1970.

Au printemps 2017 et pour une durée de 6 à 10 semaines, des travaux de réhabilitation vont être engagés.

- Etanchéité de la cuve, du dôme extérieur et intérieur
- Imperméabilisation de la sous-face du dôme
- Serrurerie diverse pour mise en sécurité des accès

Le coût de ce programme s'élève à 130 736 € HT totalement autofinancé par le syndicat et sans incidence sur les tarifs qui restent fixes depuis 2012.

Il est possible que quelques perturbations de distribution d'eau surviennent lors de la réalisation de ces travaux. Tous les moyens seront mis en œuvre pour les limiter et intervenir au plus vite si besoin.

MISSION LOCALE DU VENDÔMOIS

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire :

Un accompagnement individualisé peut vous être proposé pour vous apporter selon votre niveau, vos besoins vos difficultés des réponses sur :

- Choisir un métier, élaborer un projet professionnel,
- Se former pour entrer dans la vie active,
- Se loger, se déplacer, trouver des solutions financières,
- Chercher et trouver un emploi

Vous souhaitez nous rencontrer ? Contactez-nous pour fixer un rendez-vous :

du lundi au vendredi : 9h – 12h 30 et 13h 30 – 17h 30 au 02 54 77 14 87

Site Internet : www.ml-vendomois.fr

Validation de l'Acquis de l'Expérience (VAE) :

Si vous avez de l'expérience professionnelle, la VAE vous permet d'obtenir un *diplôme*, ou un *titre professionnel*, ou un *certificat de qualification* d'une branche professionnelle. Elle peut faciliter ou sécuriser un projet de mobilité, de réorientation ou de promotion professionnelle.

Pour une information complète, il convient de s'inscrire auprès de l'Antenne Point Relais Conseil (PRC)° de VENDOME, qui reçoit une fois par mois, **en téléphonant au 02.54.77.14, ou bien en remplissant le formulaire de contact sur le site Internet. www.ml-vendomois.fr**

Amélioration de l'habitat : PACT du Loir-et-Cher

Vous êtes propriétaire d'un logement (occupant ou bailleur), vous souhaitez réaliser des travaux (accessibilité, adaptation intérieure et extérieure, mise aux normes, isolation, chauffage, raccordement aux réseaux...), vous pouvez bénéficier d'aides financières sous certaines conditions. Le PACT du Loir-et-Cher vous conseille et vous dirige dans le montage de votre projet **(02 54 55 51 11)**.

- **Conseils préalables** : à la demande des propriétaires, le PACT effectue une visite conseil ou une étude de faisabilité technique et financière qui permet de guider le choix des travaux. Le propriétaire décide en connaissance de cause d'effectuer les travaux qu'il peut budgétiser.

Depuis 2007, le Conseil Départemental prend en charge les frais de visite pour les personnes âgées ou handicapées éligibles aux aides de l'ANAH qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation de leur logement.

- **Assistance administrative** : le CDAHR-PACT recherche toutes les aides financières possibles pour faciliter la réalisation de travaux et se charge de l'établissement des dossiers de financement.

Renseignez-vous auprès de :

Pour les propriétaires occupants : **02 54 55 51 18**

Pour les propriétaires de logements locatifs: **02 54 55 51 17**

PACT de Loir-et-Cher

27 rue Robert Nau 41000 Blois

La MSA -Touraine

Deuxième régime de sécurité sociale, la Mutualité Sociale Agricole assure une mission de service public par la gestion de la protection sociale de la population agricole. Elus par les assurés agricoles, les *délégués cantonaux* assurent une relation privilégiée avec les services de la MSA. *Leurs noms peuvent vous être communiqués en mairie.*

La MSA-Touraine propose un service de *TÉLÉASSISTANCE* : PRESENCE VERTE

PRESENCE VERTE TOURAINE

BLOIS : 19 avenue de Vendôme Tél. 02 54 44 87 26 – pv41@presenceverte.fr

TOURS : 31 rue Michelet Tél. 02 47 31 61 96 – pv37@presenceverte.fr

Grâce à un transmetteur relié aux réseaux électrique et téléphonique, une simple pression sur le déclencheur porté au cou ou au poignet suffit pour déclencher un appel d'urgence.

Présence Verte s'adresse à toute personne retraitée ou non. Présence Verte accompagne ses abonnés au quotidien par des relations de réconfort et de convivialité : visites, appels, cartes d'anniversaire et de fête...

Différentes aides peuvent être apportées par le Conseil Départemental, les caisses de retraite, les communes.

L'ADMR Loir-et-Cher : des solutions pour vous simplifier la vie

Adresse : 45 Avenue Maunoury, BP 3407 41034 BLOIS CEDEX

Téléphone : 02 54 56 28 00

Email : info.fede41@admr.org

Internet : www.admr.org

L'aide pour tous

Célibataire ou couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, habitant la ville ou la campagne, l'ADMR propose une gamme de services tels que ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, etc.

L'aide aux familles

L'ADMR met à votre service un personnel qualifié : Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale ou Auxiliaire familiale en cas de difficultés liées à des événements divers : grossesse difficile, décès, hospitalisation, problèmes sociaux. Prise en charge des enfants, aide aux tâches quotidiennes, aide morale sont les missions qu'elles mettront en œuvre pour vous soutenir.

L'aide aux personnes âgées à domicile

Tâches ménagères, aide à la toilette, garde à domicile de jour et de nuit : l'ADMR dispose d'une large palette de services.

L'aide aux personnes Handicapées

L'ADMR intervient auprès des personnes handicapées à la suite d'un accident ou d'une maladie évolutive pour leur permettre de rester ou revenir à leur domicile. L'ADMR soutient les parents d'enfants handicapés en les accompagnant dans diverses activités. Des auxiliaires de vie apportent une aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne : lever, coucher, toilette, préparation et prise des repas.

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Un infirmier coordinateur prend en compte vos besoins et des aides soignantes diplômées assurent les actes quotidiens liés à votre état de santé (toilette, lever, surveillance de l'état général, ...) à votre domicile.

L'Association locale ADMR Entre Loir et Loire vous propose une série de services pour faciliter la vie domestique et sociale :

La livraison de repas

Ce service s'adresse 7 jours sur 7 à toute personne âgée ou handicapée. La livraison est assurée au moyen d'une camionnette réfrigérée.

Tél. 02 54 73 58 06

Le transport accompagné

L'ADMR propose une aide aux déplacements, un accompagnement pour faire les courses, les démarches administratives ou bien les visites et les promenades.

Tél. 06 77 07 27 25

Travaux à domicile

L'ADMR peut faire pour vous de petits travaux d'entretien, de bricolage, de jardinage.

Tél. 06 77 07 27 25

Le Recensement et la Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger).

Cette démarche obligatoire s'insère dans le *parcours de citoyenneté* qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour se présenter aux concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en Faculté...).



Pour tout renseignement, veuillez contacter :

votre mairie au 02 54 80 30 46

ou le Centre du Service National de Tours au 02 47 77 21 71

E-mail : csn-trs@dsn.sga.defense.gouv.fr.

Environnement local et nuisances sonores

Il est bon de rappeler ici *l'arrêté préfectoral* qui vise à limiter ces nuisances :

Les travaux de jardinage ou de bricolage extérieur réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



NOS ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes invite chaque année les Anciens du village à partager la galette des Rois. Il organise deux concours de belote, et un vide-grenier à l'automne.

Toute personne intéressée peut contacter M. Pierre LANDIER au 02 54 80 33 45 ou Mme Gilberte Poirier au 02 54 80 38 38.

La galette des Rois

Le 23 janvier 2016, les Anciens de Villechauve ont été invités à déguster la traditionnelle galette des Rois dans la salle des Fêtes.



Les invités viennent de s'attabler : on reconnaît à gauche Gilberte Poirier, Jacqueline Loyau, Stanilas Kwiatkowski, Jean-Claude Pichon ; à droite Pierrette Landier qui a mis les galettes à chauffer, Gilbert Galpain, Eliane Bottier...



...à gauche Pierre Landier qui va bientôt servir un excellent Touraine pétillant, Michel Hemme ; à droite Françoise Darjo ; au milieu André Bottier.



La Reine Eliane a choisi son Prince Consort Gilbert, tandis que le Roi Stanislas a choisi sa Favorite Jacqueline. Pour un moment, celui du goûter, c'est l'Ancien Régime qui est...restauré.

Les concours de belote

En 2016, deux concours ont été organisés, en mars et novembre. Chaque fois, les participants, venant parfois de loin, ont été nombreux et très motivés. La séance est agrémentée par le tirage d'une petite loterie à laquelle les joueurs gagnent diverses denrées et boissons. Mais c'est par le concours lui-même que les participants obtiennent de substantielles récompenses.



Le 26 novembre, une trentaine d'équipes se sont rencontrées durant tout l'après-midi. C'est un concours mais le but est avant tout de jouer en bonne compagnie.



Durant la partie pas de bavardages inutiles, mais des annonces rapidement réfléchies. Il s'agit de tirer parti de chaque donne, qu'elle soit bonne ou non.



Un moment de détente et de suspense : le tirage dans un grand brouhaha des numéros gagnants de la loterie. Les nombreux lots agrémenteront certainement petits déjeuners et goûters dans les prochains jours.



Le couple gagnant du concours, M. Claude et Mme Jacqueline LECLERC, a été identifié par Michel Hemme. Applaudis, ils reçoivent leur prix des mains du Président Pierre Landier. Ils sont venus une fois de plus depuis Château-Renault pour participer au concours...et gagner !

Le vide-grenier

Le 10 octobre, après une matinée un peu fraîche, les participants ont profité l'après-midi d'un bel ensoleillement. Un record a été battu : celui du nombre d'exposants (90) qui se sont répartis sur la totalité des berges de l'étang du plan d'eau.



Les étalages accueillent les visiteurs dès l'entrée de l'allée du plan d'eau qui mène au préau et à la buvette.



Le Comité peut se réjouir : dès le matin les visiteurs sont nombreux et ravis du grand nombre d'étalages (90 exposants).



Après l'accueil des exposants tôt le matin, puis des visiteurs matinaux, c'est l'heure de la pause déjeuner pour les membres du Comité des fêtes.



Les visiteurs eux aussi marquent une pause et sont heureux de pouvoir bavarder près de la buvette toujours très accueillante.



L'après-midi, le soleil est de la partie. Les visiteurs peuvent déambuler et chiner tranquillement sur les berges de l'étang. Le petit garçon et sa Maman ont déjà opté pour un objet qui les tentait mais continuent à scruter attentivement les étalages.



La famille HOUSSEAU expose jeux et jouets multicolores en parfait état. Les filles les cèdent volontiers car elles ont grandi et sont passées à d'autres amusements.



Marina LAJOUX, fille d'Alain LAJOUX, a bien allégé ses placards et ceux de son père, au vu de l'abondance et de la variété des objets qu'elle propose aux chineurs...



Loriane OURCEAU propose un bel ensemble de bibelots et d'ustensiles variés ... et pas chers.



Sophie FOUQUET et sa fille Marie sont de fidèles exposantes. Amies et voisines sont venues les rejoindre sur le banc.



*C'est une journée historique, car, pour la première fois, les exposants ont occupé la **totalité** des berges de l'étang, pour le plaisir des visiteurs qui en faisaient ainsi le tour complet.*

Le repas de Pâques

Cette année 2016, c'était au tour du Comité d'organiser le repas de Pâques, le 26 mars. Une centaine de convives étaient réunis dans la salle des fêtes, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Les rangées de tables sont serrées car il faut ménager un peu d'espace sur le devant pour la danse. Les assiettes sont bien garnies d'une choucroute appétissante, amenant sur les visages des sourires de satisfaction. Notre animateur Marc Trémardeau (à gauche sur la photo de droite) est cordialement invité à prendre sa place parmi les convives.



Bien manger, c'est essentiel dans un repas festif ! Mais il faut aussi s'amuser. En attendant le fromage et le dessert, les premiers couples commencent à valser.

Et cette année encore, notre ancien Maire Louis Surgé nous gratifie de l'un des succès de son répertoire : « Mieux que les rues de Paris, elle aime sa bruyère », sur un gentil air de valse.





Mais d'autres convives participent à l'animation de la fête, par des chansons populaires ou des histoires drolatiques.



La fête ne serait pas complète sans que parmi les danses diverses qui se succèdent une ronde joyeuse ne s'organise avec un maximum de participants.

Amicale des Loisirs du 3^e Âge

Les Anciens de Villechauve et des communes voisines se réunissent régulièrement pour jouer aux cartes, principalement à la belote, et prendre un petit goûter convivial. Deux repas sont organisés chaque année, auxquels se joignent les familles et les amis des membres de l'Amicale.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Mme Gilberte Poirier, présidente de l'Amicale, au 02 54 82 38 38.



C'est dans la « Petite salle » située au 19 bis rue Pasteur, récemment rénovée, que les Anciens se réunissent le mercredi après-midi pour leurs parties de belote. Très absorbés par leur jeu, ils ne se laissent pas distraire facilement.





Le 22 juin, avant de passer à table, petite pause-photo en attendant l'arrivée des autres convives qui ne sauraient tarder.



Les convives trinquent bien sûr à la santé de toutes et de tous et spécialement à celle des amis qui n'ont pu venir.



Gilberte apporte les parts de melon artistement découpées et Carmen verse la goutte de Porto qui l'accompagne.



Le repas terminé, on s'attarde à bavarder tranquillement, tandis que les plus joueurs se livrent à l'inévitable partie de belote.



Le 13 décembre, un repas amical réunissait les Anciens du club et leurs amis de Villechauve et des environs. Tous souhaitent à chacun de conserver la meilleure santé possible car plusieurs invités n'ont pu venir, suite à quelque accroc de santé ou accident malheureux.



La Société de Chasse

La société de chasse de Villechauve, « l'Amicale des Chasseurs », réunit actuellement une douzaine de membres. Les chasses se déroulent sur le territoire de la commune, riche en gibiers divers.

Pour tous renseignements, veuillez contacter M. Chéreau Christian, Président de l'Amicale, au 02 54 80 30 17.

Durant la saison de chasse, les chasseurs organisent plusieurs battues afin d'assurer les quotas qui sont alloués à leur société, notamment en ce qui concerne les chevreuils. Ils effectuent également des battues pour éliminer les renards qui s'installent régulièrement sur le territoire communal et qui proliféreraient très vite si on n'y mettait pas un frein.

Le 19 novembre dernier, une sortie était justement organisée avec rassemblement au plan d'eau à 8h30. La photo ci-dessous a été prise peu avant le départ, sous un soleil qui promettait aux chasseurs de Villechauve et à leurs invités une belle journée.



Au 1^{er} plan à gauche: Christian Aubert, Bruno Chéry, Michel Hemme, le Président Christian Chéreau.

Au 2nd plan à droite : Roger Chéry, Michel Moron, Franck Chalouas, Michel Garcia, Robert Bois, Bertrand Girard.



Voilà des compagnons de chasse remarquablement disciplinés, qui attendent calmement le moment où ils vont être emmenés sur le terrain puis libérés pour entrer en action.



Le départ est imminent. Les chasseurs procèdent au dernier briefing pour organiser la battue, définir la position et les déplacements de chacun, ainsi que les dispositifs de sécurité.

Le Club d'animation du plan d'eau

Cette association gère la pêche et participe à l'entretien du Plan d'eau communal. Elle organise en plus certaines manifestations directement liées ou non au Plan d'eau. Elle est composée principalement de Conseillers municipaux, membres de droit de cette association, et de membres extérieurs au Conseil municipal.

La composition du Bureau sera probablement renouvelée en 2017. En 2016 elle était la suivante :

- Présidente : Jocelyne MORON (02 54 89 38 78)
- Vice-Présidente : Martine DELÉTANG (06 01 95 94 10)
- Trésorier : Christian CHÉREAU

La randonnée pédestre printanière

Une randonnée organisée le 17 avril a vu partir du plan d'eau 199 participants de tous âges, et ce dès 7h30 pour les plus matinaux. Trois circuits centrés sur le cours de la Brenne étaient proposés aux marcheurs : 9 km, 16km et 22 km. Un substantiel casse-croûte était fourni aux participants pour se restaurer à mi-parcours, ainsi que des rafraîchissements à l'arrivée. Le temps était idéal : frais mais ensoleillé.



La restauration à mi-parcours se situait sous un abri mis à la disposition des marcheurs, dans une magnifique propriété sise à Villefrain près d'Authon et appartenant à Monsieur Yves CAHIER. A gauche, le staff d'accueil : Michel Garcia, Michel Moron, Nicolas Chéreau, Robert Bois, Gilberte Poirier. Ils attendent de pied ferme les premiers arrivants.



Les marcheurs bénéficient d'un beau choix de victuailles et de boissons chaudes ou fraîches, auxquelles ils font honneur.



Une jeune et sympathique famille, fidèle à notre randonnée. Les enfants ont grandi et marchent désormais comme leurs parents.

La pêche à la truite

Un lâcher de 110 kg de truites a été effectué fin Avril dans l'étang de Villechauve. Le 1^{er} mai, plutôt que d'aller cueillir un improbable muguet, 65 pêcheurs ont préféré investir le plan d'eau pour tenter leur chance, par un temps frais mais ensoleillé.



Sous les rayons rasants mais très lumineux du soleil matinal, les premiers pêcheurs mettent en œuvre leur savoir-faire pour effectuer le plus vite possible leurs premières prises.



La détermination porte ses fruits, que cela soit celle du pêcheur chevronné ou celle du jeune apprenti déjà bien formé. Dès le premier quart d'heure, de belles prises sont déjà accrochées au bout de la ligne.



La pause en milieu de matinée permet aux pêcheurs d'échanger leurs impressions sur le comportement des truites qui ne se laissent pas toujours prendre trop facilement. On sert boissons et casse-croûtes qui sont les bienvenus pour se réchauffer et combler un petit creux.



Sitôt la pause casse-croûte terminée, la pêche reprend de plus belle. Les pêcheurs se sont décalés de 20 places, tout comme ils l'ont déjà fait auparavant, une heure après l'ouverture. Cela permet à chacun d'occuper à son tour les places supposées meilleures.



A l'heure du déjeuner, un repas mode pique-nique est servi aux pêcheurs que sont venus rejoindre famille et amis. Une joyeuse ambiance règne sous le barnum loué par le club des Vieilles Mobs et installé sous la direction de Nicolas Chéreau.



Côté « cuisine », il faut être très efficace pour fournir aux commandes. Mais les cuisiniers, Nicolas Chéreau et Bernard Poirier, pourront se régaler à leur tour de saucisses, merguez ou côtes de porc, servies chaudes et cuites à point.

La saison de pêche estivale

L'empoissonnement ayant été effectué fin 2015, l'étang a été ouvert à la pêche durant tout l'été 2016, moyennant une participation modérée (5 € la demi-journée et 7 € la journée). Les pêcheurs viennent parfois d'assez loin, de Vendôme ou d'Onzain par exemple.

Les festivités du 15 Juillet 2016

A l'occasion de la Fête Nationale de Juillet 2016, un repas communal organisé par le Club du plan d'eau s'est tenu le 15 juillet, de 20H à 22H30, dans la salle des fêtes.



Le Maire Alain Lajoux, s'apprête à souhaiter la bienvenue aux participants. Mais il demande d'abord à l'assistance de chanter la Marseillaise après avoir respecté une minute de silence, pour les victimes de l'attentat qui s'est produit la veille à Nice sur la Promenade des Anglais.



Dans une salle décorée aux couleurs de la République française, les membres de l'association servent l'apéritif aux nombreux convives. Les enfants ne sont pas oubliés : des boissons non alcoolisées sont bien sûr prévues pour eux. Cent vingt participants étaient réunis autour des tables.





C'est la distribution des plateau-repas qu'on fait passer jusqu'au bout des tables avec générosité. Les enfants qui viennent de les recevoir les examinent avec curiosité et aussi un peu de circonspection, s'interrogeant peut-être les-uns les autres sur de possibles échanges...



Martine Delétang, Vice-Présidente du club, souhaite bon appétit aux convives et exprime les regrets de Jocelyne Moron de n'avoir pas pu venir pour cause de maladie.



Soutenu par Alain Lajoux, Louis Surgé chante « La chanson des maçons », celle qui appelle tous les maçons du monde à se donner la main. Pour le meilleur des mondes possibles ...



Comme tous les ans, un feu d'artifice est offert par la Commune aux habitants de Villechaue et des environs. Tirées à 23h dès la nuit tombée, les bombes et les chandelles illuminent tout le paysage autour du Plan d'eau, au son d'une musique classique diffusée depuis le préau.



Dès le retour à la salle, les danses débridées se succèdent dans l'allégresse générale. Rondes et chenilles déclenchent rires et cris joyeux. Une fête comme celle-là permet aux habitants du village et des environs de se connaître sous leur meilleur jour.



Notre DJ Marc est attentif aux demandes des danseurs pour diffuser des musiques de toutes sortes et pour tous les âges. Et si les enfants aiment discuter ensemble, ils n'hésitent pas à se lever pour faire une démonstration de danses très actuelles

La Maison des Acrobates

Sarah Beauchesne et Philippe Girier animent un atelier de cirque, dans la salle polyvalente mise à disposition par la Municipalité. Une douzaine d'enfants, s'initient aux acrobaties (travail au sol, planche sur rouleau, funambulisme...), jongleries, clowneries. Leur nombre a plus que doublé à la rentrée 2016.

En fin d'année scolaire, les parents et les amis sont conviés à une démonstration suivie d'une remise de diplômes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Sarah Beauchesne et Philippe Girier au 06 08 51 32 61.





Le 31 mai dernier, la petite troupe salue le public avant de commencer le spectacle. La séance débute par des activités au sol : les roulades se succèdent en bon ordre tout au long du tapis.



Faire tourner une assiette au bout d'une baguette, ce n'est pas si simple, surtout en s'allongeant sur le sol. Le public apprécie...



Faire tourner des rubans, en équilibre sur une planchette posée sur un rouleau qui ne demande qu'à s'échapper, quelle audace !



Le cirque, c'est aussi l'art d'amuser le public en réalisant des tours de magie ou en jouant des petits sketches drolatiques. Ces jeunes clowns et clownesses s'y emploient avec le plus grand sérieux et savent tenir leur rôle tout en s'amusant autant que les spectateurs.



L'exercice-roi en matière d'équilibre : se déplacer le long d'un câble d'acier, sans l'aide d'un balancier. Cette belle jeune fille réussit le parcours sans faillir et salue le public dans une posture pleine de grâce.



C'est la fin du spectacle. Les jeunes artistes viennent une dernière fois saluer le public qui les applaudit chaleureusement.



Philippe Girier remet à ses élèves le diplôme qui atteste de leur suivi à l'Ecole de Cirque durant toute l'année scolaire.

Le Club de Danse Country

Le « Villechauve Country Club », comprend actuellement environ 25 adhérents, venant principalement de Villechauve et des villages voisins. Pour tout renseignement, s'adresser au Président Robert Bois (06 01 95 94 10).

Les séances hebdomadaires ont lieu le lundi entre 17h45 et 18h45, puis entre 19h et 20h et sont réservées aux membres du Club ayant acquitté leur cotisation annuelle. Comme pendant la saison 2015-2016, c'est Jocelyne BRUNEL qui dirige la pratique de la danse et l'apprentissage des chorégraphies.





Et voilà tout le groupe lancé dans un alignement bien carré au son d'un air de musique country particulièrement entraînant. Les mouvements sont bien synchronisés, même si les débutants sont encore un peu hésitants. Dans quelques séances, le groupe sera parfaitement homogène.

Les danseurs ne se contentent pas de pratiquer entre eux. Ils se produisent en public au cours de diverses manifestations. En 2016, une soirée dansante a été organisée le 19 mars à Villechauve, à laquelle une cinquantaine de personnes étaient présentes. Et le 24 septembre dernier à Villedomer le groupe s'est produit en public dans le cadre des Virades de l'espoir, avec une initiation à la danse Country.



Association MULTIPLES SERVICES HANDICAP

Cette association (régie par la loi de 1901) propose ses services aux Handicapés et aux incapables majeurs pour les aider à faire valoir leurs droits, à exercer des recours auprès des Autorités judiciaires et administratives. Elle propose aussi son aide pour l'insertion dans la vie économique et sociale.

Pour tout renseignement, s'adresser à M. André BOTTIER, 24 rue des Chauves 41310 Villechauve, tél. 02 54 80 39 18.

Le Club Vieilles Mob'

Cette association née en 2015 a pour but d'organiser des manifestations autour du thème principal des vieilles mobylettes, mais aussi des motos et voitures anciennes ainsi que des vieux tracteurs agricoles.



Des rassemblements et des sorties ont lieu à Villechauve et dans les environs. Par ailleurs, le club propose des soirées dansantes ouvertes à tous sur le thème des Années 1980. Pour tout renseignement, joindre le Président M. Eric Renault au 02 54 82 95 44 ou au 06 73 51 83 27, ou bien le Vice-Président M. Nicolas Chéreau au 02 54 89 30 56 ou au 06 87 13 03 32.

Le 24 avril dernier, une « expo-vente » s'est tenue à Villechauve sur un terrain avec parking, situé en haut de l'avenue de la Gare. On pouvait y admirer (et même acheter ou échanger) des pièces de collection en très bon état. Des stands spécialisés proposaient parallèlement des pièces de rechange. Le club avait aussi installé un stand de restauration rapide avec places assises qui était le bienvenu, car la température était plutôt fraîche.



La diversité des modèles exposés montre l'importance de l'activité agricole dans nos territoires ruraux, au cours des dernières décades.



Ces modèles ont connu un grand succès dans les années 50. Au 1^{er} plan un modèle d'une marque disparue (Panhard) et plus loin la Peugeot 203.



Une soixantaine de « cyclomoteurs » étaient exposés, dont les célèbres « Mobylettes » bleues dont le nom est passé dans le langage courant, avec l'abréviation « Mob' ».



Un modèle très célèbre de « motocyclette » qui a connu un grand succès dans les années 50 : la « Motobécane ». La couleur est celle d'origine.

Le 24 septembre dernier, le club a organisé dans le canton un rallye auquel ont participé 33 « Mob' ». Le point de départ et le point d'arrivée se situaient au Plan d'eau de Villechauve. La quasi-totalité des engins qui ont pris le départ ont réussi à accomplir tout le parcours sans encombre.

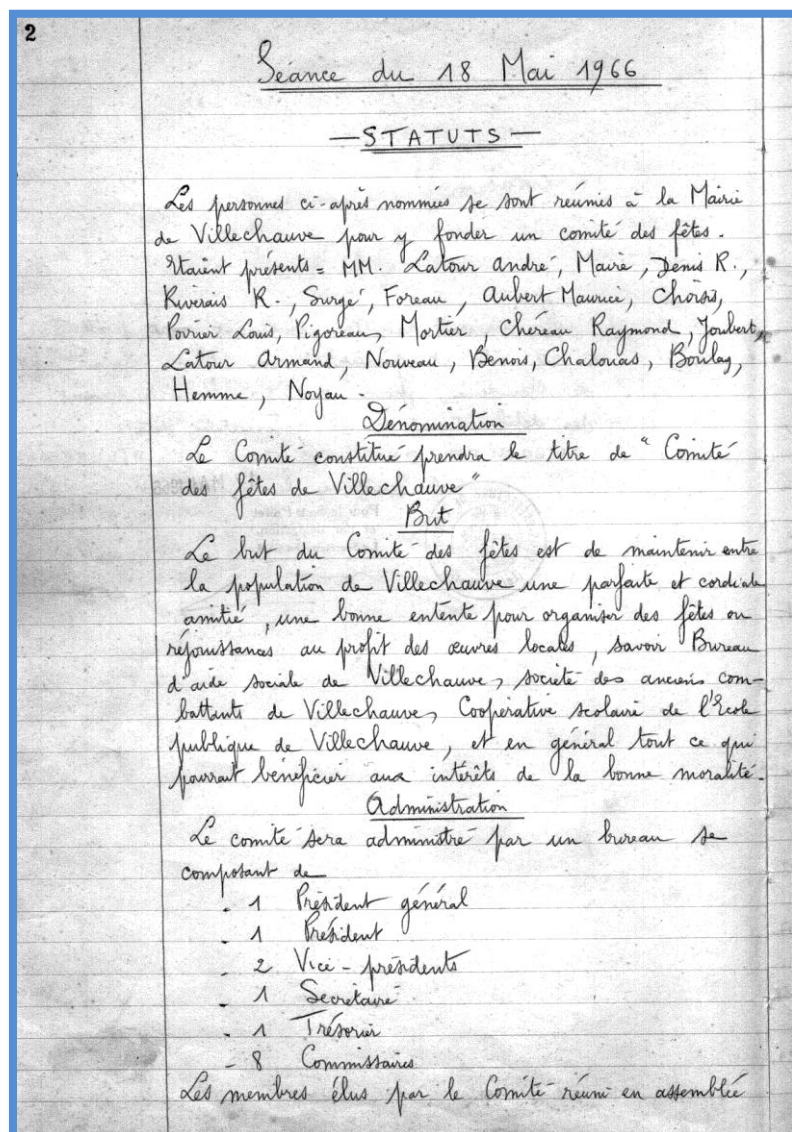


LES CINQUANTE ANS DU COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes est la plus ancienne des associations encore en activité à Villechauve. Elle a été créée en 1966 à l'occasion de la première des visites effectuées par la Confédération des Chauves de France pour la tenue de leur Chapitre.

L'acte de naissance du Comité des Fêtes

Le 18 mai 1966, se sont réunis à la mairie, sous la présidence d'André LATOUR alors Maire de Villechauve, les membres fondateurs du Comité. Le document ci-dessous est la photo de la seconde page du registre officiel des délibérations de l'association.



Les noms des membres fondateurs sont consignés en tête de la déclaration des statuts. Bien sûr, le but de l'association est d'organiser « fêtes et réjouissances » et ce, dans « une parfaite et cordiale amitié », ce qu'on traduit de nos jours par le terme de « convivialité ». On note que les bénéficiaires désignés de ces manifestations n'existent plus actuellement, savoir le Bureau d'aide sociale, la société des anciens combattants et la coopérative scolaire. Plus tard, les bénéfices ont été versés à la Croix Rouge. Mais il reste les « intérêts de la bonne moralité », ce qui est essentiel. On remarque l'effectif important du Bureau, composé alors de 14 membres, dont un Président général coiffant l'ensemble du Bureau. Ceci semble en rapport avec le grand nombre et l'importance des manifestations dont le Comité allait être chargé dans l'esprit des fondateurs. Ce qui s'est révélé parfaitement exact.

Les Anciens, ainsi que leurs descendants, reconnaîtront dans les 2 documents suivants des noms bien connus dans le village. Les dates de naissance des fondateurs remontent toutes à la première moitié du XXème siècle et même à la fin du XIXème pour M. Robert DENIS, qui fut donc le premier Président. Le titre de Président général revenait naturellement à M. André LATOUR, en tant que Maire de Villechauve.

Composition du Bureau
 Après vote le bureau du comité est composé comme suit :
 • Président général - M. Latour André, Marié, né le 16-01-1903 à Villepocher, cultivateur à Villechaume
 • Président - M. Denis Robert, né le 20-01-1894 à La Riche, retraité SNEF à Villechaume
 • Vice-Présidents - M.M. Joubert Lucien né le 20-02-1914 à Villechaume, cultivateur à Villechaume
 Chereau Raymond né le 11-07-1921 à Villechaume, cultivateur à Villechaume
 • Secrétaire - M. Pigoreau Lucien né le 24-05-1919 à Morand, cultivateur à Villechaume
 • Trésorier - M. Nouveau Serge né le 25-01-1929 à Tours, instituteur à Villechaume

Commissaire : M.M. Benoit Pierre né le 27-4-20 à Arroux
 agent de travaux P.E.C. à Villechaume
 Latour Armand né le 17-5-28 à Villepocher
 Choisi Christian né le 8-4-30 à Tours
 Surgé Louis né le 28-9-29 à Pénary
 Chalons Robert né le 11-4-25 à Neuville
 Boulay Marcel né le 27-5-33 à Authon
 Hemme André né le 3-10-29 à S. Rimay
 Noyau Michel né le 29-12-36 à Nouray
 Fait en commun accord le 13 Mai 1966
 à la Mairie de Villechaume

(Signatures)

Photographies partielles des pages 4 et 5 du registre des délibérations, avec les noms, les dates de naissance et les signatures des membres du 1^{er} Bureau du Comité des fêtes.

Au fil des années suivantes, selon le registre des délibérations, ont été élus successivement au poste de **Président général**, M. Louis Surgé en février 1974 ; M. Lucien Pigoreau en juin 1976 ; M. Armand Latour en avril 1983, juin 1985, mars 1988, novembre 1994 ; M. Louis Surgé en février 1998.

Ont été élus au poste de **Président** M. Louis Surgé en décembre 1968, juin 1976, avril 1983, juin 1985, mars 1988, novembre 1994 ; M. Pierre Landier en février 1998. Pierre Landier, élu Vice-président en avril 1983, juin 1985, mars 1988 et novembre 1994 est l'actuel Président, Michel Hemme étant trésorier depuis juin 1985.

En 1996, le Comité a fêté ses 30 années d'existence. Un grand banquet s'est tenu dans la salle des fêtes, suivi d'un bal populaire.



Les membres du Comité, leurs familles et leurs amis posent autour du Président général Armand Latour et du Vice-président Pierre Landier.



A l'intérieur de la salle, Armand Latour est heureux de présenter aux convives le savoureux gâteau d'anniversaire dont ils vont bientôt se régaler.

Le Comité des fêtes et les Chauves de France

La Confédération Nationale des Chauves de France, (C.N.C.F.) a été créée en 1957 par un illustre coiffeur chauve, Robert GUEGAN. Cette association de type loi 1901 est ouverte à tous ceux qui ne sont pas complexés par la perte passée, actuelle, ou à venir, de leur chevelure. Leur devise est : « *Chauve qui peut, quoi qu'il arrive...le chauve sourit !* ».

C'est en passant par la RN 10 que le président de l'époque découvrit l'existence de Villechauve, en fait le seul village français à porter ce nom. Et c'est alors que germa l'idée d'organiser un Chapitre à Villechauve, en y faisant participer la population du village. Le terme de « Chapitre » désigne ici une réunion (en principe annuelle) au cours de laquelle sont « intronisés » de nouveaux membres, selon un rite soigneusement codifié. Il prit contact avec le Maire de Villechauve, M. André Latour, auquel il exposa son projet. Cette proposition fut acceptée avec enthousiasme, car les fêtes populaires étaient nombreuses et nombreux étaient les participants, qu'ils soient de Villechauve-même ou des villages voisins.

C'est donc pour donner corps à ce projet et conférer à la manifestation un caractère officiel, que fut créé le Comité des fêtes de Villechauve. Dès lors, Villechauve allait pouvoir se déclarer « Commune d'honneur des Chauves de France » et ajouter un peigne à son blason. Et la rue qui mène à Authon a reçu le nom de « Rue des Chauves de France ».

Par la suite, les Chauves de France revinrent pendant des années à Villechauve pour y tenir leur Chapitre annuel. Certaines célébrités sont venues participer à la manifestation : le journaliste Pierre Bonte avec son émission « Bonjour M. le Maire » et l'acteur Sim, tous deux bons représentants du « Chauve qui sourit ».



Le comédien Sim vient d'être intronisé. Il a reçu en cadeau l'insigne humoristique de la Confrérie que tous portent au cou : le grand peigne aux larges dents. Au centre, le célèbre animateur Patrick Sabatier a bien du mal à se faire passer pour chauve. On reconnaît à sa gauche M. Pourpoint qui possède une maison rue...des Chauves.

Le temps faisant son œuvre, l'enthousiasme s'est émoussé et le rendez-vous de Villechauve a été oublié. Mais quelques chauves n'avaient pas oublié, eux. En novembre 2001, ils fondèrent la Confrérie des Chauves d'Ile-de-France et reprirent le flambeau.

Ainsi, la Confrérie a organisé un pèlerinage à Villechauve auquel étaient invités des Confrères belges à toges rouges, les 7 et 8 septembre 2002. Le Chapitre s'est tenu le dimanche 8, avec intronisation de 3 nouveaux membres, suivie d'un banquet.



Le dimanche, trois nouveaux membres viennent d'être intronisés. A droite, feu M. Bernard Baglan de Villechauve. A gauche, M. J.-F. Goumeaux de St Arnoult-en-Yvelines. Au centre Mme Florence Pierre-Charles domiciliée dans le Gard, souffrant d'une pelade crânienne intégrale et assumant sa calvitie. Au cours de cette cérémonie, le Maire M. Louis Surgé (à droite sur la photo) a été déclaré Membre d'honneur de la Confrérie.



La photo-souvenir est prise au départ de la rue des Chauves. Au centre, le Maire entouré par les Présidents des 2 Confréries. A leur droite, en costume de ville, Pierre Landier, Président du Comité des fêtes.



Avant le banquet, un Vin d'honneur est offert par la Mairie à tous les participants. M. Louis Surgé félicite le Président des Chauves français et celui de leurs amis belges pour leur retour dans leur Commune d'honneur.

Depuis sa création, le Comité des fêtes a organisé bien d'autres manifestations, ou participé à leur organisation.

A cette époque, il n'y avait pas de grande fête sans un défilé de majorettes. Les communes de Villechauve, Authon et Prunay s'étaient unies pour former une école de majorettes qui comptait de nombreuses élèves, dont certaines très jeunes.



L'ensemble des majorettes posait avec grâce et fierté devant le château du Fresne à Authon. On remarque sur la gauche la présence de deux jeunes garçons, l'un jouant du clairon, l'autre du tambour (Pierre Poirier). En effet, les majorettes défilaient en musique. Leurs pas étaient rythmés par au moins un tambour, leur passage étant joyeusement claironné.

Les Intervillages

Durant les années 70-80, les Intervillages comptaient parmi les plus populaires des manifestations, rassemblant une foule de participants et de spectateurs venant de villages proches. Chaque village formait une équipe de champions qui défendaient les « couleurs » de leur commune, au cours de joutes variées et toutes spectaculaires. Ainsi Villechauve a rencontré sur son terrain ou sur le terrain des villages voisins, Authon, Prunay, St Amand. Le dernier Intervillages s'est tenu en 1987 à Villechauve, qui était opposé à St Amand.

Les jeux proposés étaient surtout orientés vers des compétences physiques, comme le traditionnel tir à la corde. Mais il fallait aussi faire preuve d'adresse et d'astuce pour gagner. Quelques photos, prises à Villechauve, illustrent ces aspects de la compétition.



A droite, notre actuel maire Alain Lajoux est prêt à transporter Jacques Héry qui s'est « allégé » de ses vêtements. Pourtant ce n'est pas lui qui va transpirer.



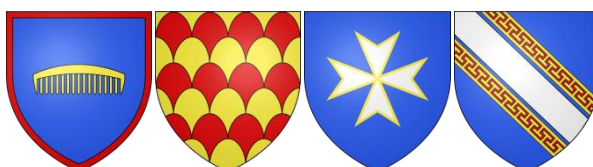
Ce sont les jeunes qui mènent la course. Le voyageur poids-plume Philippe Landier et le pousseur de brouette J.-C. Bonvalet gardent le sourire, du moins pour le moment.



C'est encore Alain Lajoux qui est soumis à une épreuve d'adresse et d'équilibre. En haut de la planche inclinée, une piscine l'attend, pleine d'une eau sournoise...

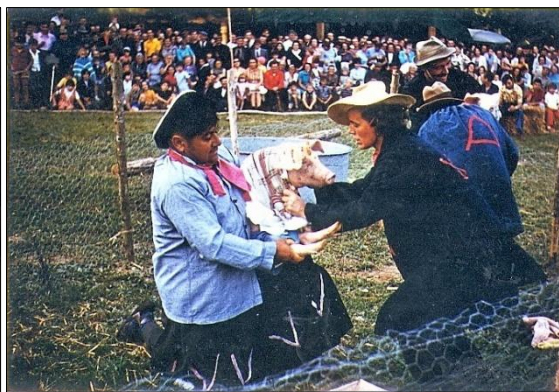


Là il faut être costaud pour tirer cette charrette dont les passagers doivent conserver le chargement : canards et poules qui ne demandent qu'à descendre au plus vite.





Ce beau jeune homme doit déplacer le rouleau sur lequel il se tient en équilibre, tout en conservant le contenu du récipient qui est fixé à sa tête. M. Broteau (chemisette blanche) veille à la régularité de toutes ces épreuves.



En costume de paysannes endimanchées, Gilberte Poirier aidée de M. Boulay, doit habiller en vitesse un jeune cochon qu'il leur a fallu d'abord attraper dans le petit enclos grillagé.

La célébration du bicentenaire de la Révolution de 1789

Comme la plupart des communes de France, Villechauve se devait de fêter cet important anniversaire. Ce fut fait sous l'égide de la Municipalité et du Comité des fêtes.



Un char a été préparé avec une remorque à foin appartenant à Gilberte Poirier et décoré aux couleurs de la République. M. Sueur, au côté de son épouse, est prêt à ouvrir le défilé avec son tambour.



Le char sort dans la rue Pasteur, emportant de charmantes Républicaines habillées du Drapeau bleu, blanc, rouge. Les habitants de Villechauve, coiffés de bonnets phrygiens, commencent à défiler derrière le char.

Le comité a organisé des ball-traps jusqu'en 1986. A l'occasion de l'assemblée de Pâques, il a participé à l'organisation et à l'animation de courses cyclistes sur un circuit passant par Prunay et Authon et dont l'arrivée était jugée à Villechauve devant la mairie.

Le vide-grenier

Egalement connue sous le nom de « brocante », cette manifestation a vu le jour au début des années 2000. Elle se déroulait initialement dans les rues de Villechauve dont les trottoirs avaient été refaits et améliorés. Il y en avait deux par an, au printemps et en septembre. Depuis quelques années, elle se tient début octobre sur les berges du plan d'eau, ce qui offre une meilleure sécurité et un cadre agréable, d'autant que la météo est souvent ensoleillée. Tous les ans sont publiées dans ce bulletin des photos qui témoignent du succès du vide-grenier, lequel a battu un record d'influence en 2016 (voir p. 21).

Les concours de belote

C'est en 1987, sous la présidence de M. André Latour, que s'est tenue pour la première fois cette manifestation, dans le café Vaudour près de l'église. Par la suite, les deux concours annuels se sont déroulés dans la salle des fêtes.



Cette vue de l'assemblée, prise dans la salle des fêtes il y a une dizaine d'années, montre à quel point ces concours de belote connaissent depuis 30 ans un vif succès. Les joueurs viennent de Villechauve, des villages voisins et même des environs de Château-Renault ou de Vendôme. La compétition se déroule en 3 tours, sous la direction de Michel Hemme qui veille au bon déroulement des parties et comptabilise les points gagnés par les joueurs.

La galette des Rois

Depuis 1987, les Anciens de Villechauve sont conviés courant janvier à « tirer les Rois ». Un goûter rassemble dans la salle des fêtes une vingtaine de personnes, au cours duquel des parts de galettes fourrées leur sont offertes. C'est l'occasion de se souhaiter mutuellement une bonne année, « et surtout la santé ! ».



Deux photos prises en janvier 2009, qui sont désormais des photos-souvenirs. A gauche, on reconnaît Robert Chalouas, face à Gisèle Pichon, Robert Goujon, et Michel Goujon. A droite, la reine est Yvette Goujon. Ils nous ont quittés au cours des trois dernières années.

Ainsi durant un demi-siècle le Comité des fêtes a largement tenu sa part dans l'organisation de manifestations grâce auxquelles les habitants de Villechauve et des villages voisins ont pu mieux se connaître en profitant de réjouissances communes. Souhaitons que dans les prochaines années il puisse poursuivre son rôle avec l'arrivée de nouveaux membres issus des jeunes générations et la coopération des autres associations qui œuvrent à Villechauve.

ERRATUM

La version papier de ce bulletin, distribuée début février 2017 aux habitants de Villechauve, comporte *une erreur de nom* p. 41. Elle se trouve dans la légende de la photo ancienne située en haut à droite. Le « pousseur de brouette » y est dénommé Emmanuel Chéreau alors qu'il s'agit de J.-C. Bonvalet. Dans la présente édition en ligne, le nom a donc été rectifié.